

VOUS SOUHAITEZ

- Apprendre un métier
- Obtenir un diplôme professionnel reconnu
- Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
- Sécuriser votre parcours de formation
- Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

LES PRÉREQUIS

- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*

**Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.*

- Vous sortez d'une 2^{de} professionnelle ou avez obtenu un CAP (ou un diplôme de niveau 3)
- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer une installation électrique selon cahier des charges (bâtiment, industrie, infrastructures, systèmes énergétiques autonomes). Planter, poser, installer matériels électriques, câbler et raccorder respectant règles sécurité. Livrer au client et mettre en service installation. Préparer, planter, installer équipements électriques. Réaliser diagnostic et maintenance systèmes. Effectuer réglages et paramétrages. Appliquer réglementation sécurité et prévention risques. Développer attitude éco-responsable face enjeux transition énergétique et numérique. Exercer dans secteurs réseaux, infrastructures, industrie, systèmes énergétiques embarqués.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Formation de niveau 4 (Bac) préparant en 2 ans après la 2^{de} pro ou 3 ans après la 3^e. Le titulaire intervient sur installations électriques et réseaux de communication dans production, transport, distribution, transformation et maîtrise de l'énergie électrique, avec attitude éco-responsable.

MÉTIERS VISÉS

- Électricien bâtiment – Installation et dépannage dans le bâtiment
- Électrotechnicien – Maintenance et réglages d'équipements industriels
- Technicien en automatismes – Mise en service et paramétrage de systèmes automatisés
- Technicien réseaux électriques – Implantation et câblage d'infrastructures énergétiques

RÉSUMÉ DU MÉTIER

Le/la technicien(ne) met en œuvre et intervient sur installations électriques et réseaux de communication des domaines production, transport, distribution, transformation et maîtrise énergie électrique. Il applique réglementation sécurité, possède attitude éco-responsable, impacté par transitions énergétique et numérique.

POURSUITE D'ÉTUDE

Possibilité d'intégrer un BTS via Parcoursup, un Certificat de Spécialisation.

TYPE DE RECONNAISSANCE ET VALIDATION

+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38878/>

Niveau de diplôme : 4 (Bac Pro)

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s)	–
NSF	255
ROME	F1602 - H1504 - I1309
FORMACODE	24054 - 22499 - 24396
RNCP	38878

NOM DU CERTIFICATEUR

Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 4 (Bac Pro)

Date d'enregistrement de la certification : 22/04/2024

Date d'échéance de la certification : 31/08/2029

DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 3 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire)

MODALITÉS DE FORMATION

La formation se déroule en cours collectif, en présentiel dans l'établissement de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail). Le délais est conditionné par le calendrier des plateformes institutionnelles d'affectation avec une durée maximum de 6 mois. En cas de contact hors plateforme, la prise de contact est effectuée dans les 72h

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

<https://ifpra-normandie.fr/wp-content/uploads/2022/03/CONDITIONS-GENERALES-DE-VENTE.pdf>

TARIFS ET FINANCEMENT

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est gratuite pour l'apprenti, Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan. Contact : 0232089414

// ifpra-contact@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

MÉTHODE MOBILISÉE

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situations professionnelles sur plateaux techniques. Enseignements généraux réalisés en salle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au règlement d'examen du référentiel de la certification. Selon la certification, les épreuves peuvent se dérouler en contrôle en cours de formation (CCF) seul, en CCF et ponctuel, ou en ponctuel.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation en amont de leur souhait d'inscription pour une adaptation des modalités en fonction de leurs besoins.

Pour l'apprenti en situation de handicap, un accompagnement individualisé est mis en place :

- la mise en relation avec un référent handicap de proximité au sein de l'établissement et du référent handicap apprentissage de l'IFPRA : ifpra-handicap-apprentissage@ac-normandie.fr
- l'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et organisationnels lorsque cela est nécessaire et possible
- l'orientation vers des partenaires spécialisés si les besoins dépassent les capacités de l'organisme de formation (partenariat de l'IFPRA avec le GIP ALFEPH)

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

LIEUX DE FORMATION

Établissement / antenne	Sigle	Ville	Département
Dumont d'Urville - Laplace	LPO	Caen	Calvados (14)
GCN - antenne Caen - Industrie	GRETA	Caen	Calvados (14)
Charles Tellier	LPO	Condé-en-Normandie	Calvados (14)
Paul Cornu	LPO	Lisieux	Calvados (14)
Jules Verne	LPO	Mondeville	Calvados (14)
Augustin Hébert	LPO	Evreux	Eure (27)
Louise Michel	LPO	Gisors	Eure (27)
Jean Moulin	LPO	Les Andelys	Eure (27)
Les Fontenelles	LPO	Louviers	Eure (27)
Edmond Doucet	LP	Cherbourg-en-Cotentin	Manche (50)
Julliot de la Morandière	LPO	Granville	Manche (50)
Curie-Corot	LPO	Saint-Lô	Manche (50)
Mézeray - Gabriel	LPO	Argentan	Orne (61)
Jean Guéhenno	LPO	Flers	Orne (61)
Napoléon	LPO	L'Aigle	Orne (61)
Pierre de Coubertin	LPO	Bolbec	Seine Maritime (76)
Emulation Dieppoise	LP	Dieppe	Seine Maritime (76)
GRM - antenne le Grand-Quevilly	GRETA	Le Grand-Quevilly	Seine Maritime (76)
Schuman Perret	LPO	Le Havre	Seine Maritime (76)
Georges Brassens	LPO	Neufchâtel-en-Bray	Seine Maritime (76)
les 4 cantons - Grieu	LP	Rouen	Seine Maritime (76)
Marcel Sambat	LP	Sotteville-lès-Rouen	Seine Maritime (76)
Raymon Queneau	LPO	Yvetot	Seine Maritime (76)
GCN - antenne le Havre - Schuman	GRETA	le Havre	Seine Maritime (76)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090
 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A
 L'IFPRA Normandie est labellisé Qualiopi – Eduform.